

## CRIME ET NARCISSISME : À PROPOS DU PASSAGE À L'ACTE CRIMINEL

**Denis Toutenu**

**P.U.F.** | *Revue française de psychanalyse*

**2003/3 - Vol. 67**  
**pages 983 à 1003**

**ISSN 0035-2942**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2003-3-page-983.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Toutenu Denis, « Crime et narcissisme : à propos du passage à l'acte criminel »,  
*Revue française de psychanalyse*, 2003/3 Vol. 67, p. 983-1003. DOI : 10.3917/rfp.673.0983  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## *Crime et narcissisme : à propos du passage à l'acte criminel*

Denis TOUTENU

Dans un essai récent écrit en collaboration avec Daniel Settelen à propos du cas d'un criminel particulièrement médiatisé (*L'affaire Romand : le narcissisme criminel*)<sup>1</sup>, j'ai essayé de repérer et de décrire les liens complexes qui peuvent relier fragilité narcissique et passage à l'acte criminel. Je propose ici de poursuivre cette réflexion sur ce qui fait qu'un individu, jusqu'alors assez souvent considéré comme « normal » par son groupe social, à un moment donné de sa vie, et du fait de circonstances particulières, ne se « contient » plus.

Je partirai de la description concrète de trois affaires criminelles « ordinaires » rencontrées à l'occasion de ma pratique d'expert judiciaire. Je les ai appelés Éric, Ahmed et Roger, et pour des raisons de discrétion j'ai modifié quelques éléments secondaires de leur biographie. Dans des circonstances que je décrirai, le premier d'entre eux a fracassé le crâne d'un inconnu avec une batte de base-ball, le deuxième a abattu sa femme d'un coup de carabine, tandis que le troisième a tué ses deux enfants, également avec une carabine. Avant leur passage à l'acte aucun de ces trois hommes n'avait connu la prison.

Pourquoi ce choix de cas « hors divan » ? On ne manquera pas de m'objecter que je sors du champ de l'analyse classique. Peut-on prétendre fonctionner en psychanalyste quand on est désigné comme expert par un juge, c'est-à-dire imposé à un sujet qui ne se considère pas *a priori* comme un patient ? Comment se gèrent, dans ces conditions particulières, la neutralité, l'écoute flottante, le contre-transfert ? Y a-t-il plus qu'une simple analogie

1. Denis Toutenu et Daniel Settelen, *L'affaire Romand*, Paris, L'Harmattan, 2003.

entre l'interprétation du psychanalyste et la « prestation inter » de l'expert qui va essayer de mettre en mots la problématique du fonctionnement psychique d'une personne ? Toutes ces questions mériteraient un développement qui dépasse le cadre de cette brève étude introductive. Pour revenir à ma question du hors divan, je répondrai de façon très prosaïque que si l'on veut avoir l'opportunité de rencontrer des patients narcissiques criminels, il ne faut pas craindre d'aller les rencontrer là où ils sont accessibles, notamment en prison... Psychanalystes et narcissiques ne s'aiment pas beaucoup. En dépit des avancées considérables réalisées ces dernières décennies, beaucoup d'analystes rechignent encore à accueillir les patients « trop narcissiques » sur leur divan. Il suffit, par exemple, de « les faire attendre un peu » pour les décourager. Et *a fortiori*, bien peu d'entre nous ont eu l'occasion, et ont pris le risque, d'accepter des patients criminels.

« Mes échanges avec mes amis psychanalystes me laissent le plus souvent frustré », constatait Daniel Zagury en évoquant, dans un récent article, ses problèmes de contre-transfert rencontrés lors d'expertises de criminels<sup>1</sup>. Cet auteur notait la rareté des élaborations théoriques des collègues ayant une réelle expérience de terrain dans ce domaine, et surtout une tendance assez répandue chez les analystes à plaquer, pour ce type de patients, une théorisation qui court-circuite la complexité clinique et clôture toute avancée élaborative.

Du côté des patients criminels, l'expérience nous apprend qu'ils se montrent souvent officiellement très demandeurs de soins psychiques tant qu'ils sont en détention et dans l'attente de leur procès, mais qu'ils oublient souvent leurs bonnes résolutions de poursuite d'un travail sur eux-mêmes une fois hors les murs...

Je vais maintenant passer à l'exposé des trois cas d'expertise. Mais en guise d'introduction, je rappellerai d'abord très brièvement un quatrième cas de criminel emprunté à la littérature : celui d'un jeune homme narcissique devenu meurtrier, à première vue pour un banal problème de priorité à un carrefour.

#### I. SUR LA ROUTE DE DELPHES :

##### ŒDIPE, UN CORINTHIEN ORIGINAIRE DE THÈBES

La scène se passe à un embranchement en forme de fourche, là où la route de Daulis rejoint celle de Delphes pour former un tronçon à une voie seulement. D'un côté arrive un jeune homme, seul, tandis que, de l'autre, se

1. Les *serial killers* sont-ils des tueurs sadiques ? *RFP*, 2002, t. LXVI, n° 4, p. 1195-1213.

présente une voiture attelée de jeunes chevaux précédée d'un piqueur et comportant en tout cinq hommes, dont un, probablement le maître, d'un certain âge, car « il commençait à blanchir ». Personne n'accepte de s'effacer pour laisser le passage. Une altercation éclate.

Sophocle retrace sobrement le film des événements en nous épargnant le détail des injures échangées. Nous n'avons droit qu'à la bande image de la bouche du narrateur qui n'est autre que le jeune homme : « Le conducteur, puis le vieillard lui-même veulent m'écarter violemment du passage. Furieux, je frappe le premier, qui me poussait contre le talus. Alors le vieillard, guettant le moment où je passais le long du véhicule, m'atteignit de deux coups d'aiguillon, en plein sur le crâne. Il n'en a pas été quitte au même prix. À l'instant même, assommé d'un coup de mon bâton, il tombe à la renverse et roule à bas de la voiture. J'ai tué tout le monde... »

En fait il y a eu un survivant, qui s'en est tiré par un mélange de chance et de ruse ; Œdipe ne l'apprendra que bien plus tard. Dans un premier temps, ce rescapé, un domestique, a menti en rapportant à Jocaste qu'ils avaient été attaqués par des brigands « qui étaient en force ». Prudent, il se gardait bien d'avouer qu'ils avaient été décimés par le fait d'un homme seul. Qui plus est, sa position d'unique rescapé n'aurait pas manqué d'attirer la suspicion sur lui... Peu après, quand il découvrira que le successeur de son défunt maître n'était autre que le jeune homme de la route de Delphes, il suppliera Jocaste de lui accorder un poste de berger, et, sa mutation acceptée, il quittera la ville et ira se mettre au vert... Mais revenons à l'analyse du passage à l'acte criminel.

Œdipe est-il devenu meurtrier uniquement pour un problème de priorité à une patte d'oie ? À l'évidence, non. Au moment du drame, il se trouvait dans un état psychique bien particulier. C'était alors un jeune homme, ou plutôt un grand adolescent attardé, en pleine crise. Fragile et persécuté, il venait de prendre la route, une sorte de fugue, pour s'éloigner de chez ses parents avec lesquels il était en grande difficulté.

Peu avant les faits, un incident révélateur de sa problématique était survenu au milieu d'un repas arrosé. Un convive échauffé par le vin l'avait traité d' « enfant supposé ». Alors que beaucoup se seraient contentés d'un haussement d'épaules, ou d'une autre injure adaptée à la situation, Œdipe s'est senti « blessé dans son orgueil », et, nous précise Sophocle, « il se contint à grande-peine tout le reste du jour ». Un peu étonnant pour un incident mineur, « indigne qu'on le prit à cœur »... Les choses auraient pu en rester là, mais le lendemain de l'incident – la nuit ne porte pas toujours conseil –, Œdipe questionna ses parents. Qui ne répondirent pas sur le fond... Leurs réassurances narcissiques devaient sonner faux, en tout cas elles n'ont pas apaisé « la brû-

lure de l'insulte ». Quand on ne trouve pas la réponse à l'intérieur, on la cherche à l'extérieur. Œdipe était alors allé consulter un oracle à leur insu, lequel, au lieu de calmer le jeu, a au contraire proféré les calamités que l'on sait...

Ce n'est donc pas un paisible promeneur que Laïos et son piètre équipage ont rencontré sur la route de Delphes. Les injures du conducteur de l'attelage ont eu le grand tort de redoubler la brûlure encore active provoquée peu avant par l'insinuation du convive indélicat, et l'attitude méprisante du patron de l'attelage est venue s'ajouter à celle de son père qui n'avait pas jugé bon de répondre à sa question. Aussi, quand il est frappé, comme un vulgaire animal, de deux coups d'aiguillon en plein sur le crâne, c'en est trop pour lui et il voit rouge. Les plaies du cuir chevelu sont classiquement très hémorragiques, mais les blessures narcissiques peuvent l'être bien davantage...

Œdipe est-il devenu meurtrier du fait de la conjonction de circonstances immédiates particulières et de ses problèmes de grand adolescent en crise ? Oui, mais pas seulement. Car cet adolescent a une histoire. C'est un enfant adopté à qui on a caché ses origines. Dans quelles difficultés psychologiques Polybe et Mérope, ses parents adoptifs, étaient-ils englués pour qu'ils aient choisi le silence ? Et ne parlons pas des problématiques de ses parents naturels. Les stigmates au niveau des pieds témoignent qu'Œdipe est un écorché, et qu'il l'a été très tôt dans sa vie.

Par ailleurs les aspects victimologiques ne manquent pas. Dans cette affaire, Laïos ne s'est pas comporté en vieil homme sage. On sait qu'il était à ce moment-là en train de « se rendre à l'étranger » pour consulter un oracle. Lui aussi, il avait la tête ailleurs. Il est également possible qu'une part pédophile en lui ait été réveillée par le bruit et le caractère des injures échangées au début de l'incident, et qu'il en ait été troublé.

En résumé, on peut dire qu'à l'époque de l'épisode de la route de Delphes, Œdipe portait bien et mal son nom. Bien, parce qu'il était plein de morgue et de « gonfle narcissique ». Mal, dans la mesure où sa problématique n'était que peu œdipienne. Si de nos jours un « jeune » particulièrement chatouilleux tuait plusieurs personnes pour un problème de priorité sur une route, ou parce qu'on lui refuserait l'entrée d'une discothèque, il est fort probable que les experts psychiatres qui auraient à le rencontrer ne le qualifieraient pas de « névrosé œdipien », mais lui attribuerait une place pleine et entière au sein des « pathologies narcissiques ».

## II. EAST SIDE STORY :

ÉRIC, LE GITAN, DE NATIONALITÉ FRANÇAISE,  
NÉ DE PÈRE INCONNU ET D'UNE MÈRE ALLEMANDE

La scène se passe dans une station service de la banlieue Est de Lyon par une nuit d'été. Il est 2 heures du matin. Deux véhicules stoppent de part et d'autre de la seule pompe à carburant en fonction. D'un côté un jeune Maghrébin au volant d'une voiture, de l'autre un jeune Gitan qui conduit une camionnette avec, endormi à ses côtés, un de ses fils âgé de 3 ans. Dans cette station, pour se procurer de l'essence à cette heure tardive, il faut d'abord aller payer à l'avance à la caisse avant de se servir à la pompe, laquelle ne peut délivrer de l'essence qu'à un véhicule à la fois...

Chacun se précipite à la caisse et prétend être arrivé le premier. L'altercation est immédiate, violente, avec tir croisé d'injures. Le Maghrébin sort un couteau, tandis que le Gitan se saisit d'une batte de base-ball qu'il avait à disposition dans sa camionnette. La bagarre dégénère rapidement. Bilan : un mort et un blessé. Le Maghrébin a eu le crâne défoncé. Il est décédé pendant son transfert à l'hôpital. Le Gitan, couvert de quelques plaies superficielles, a pris la fuite.

*Éléments biographiques*

À la demande du juge d'instruction en charge du dossier, deux mois après le drame, je rencontre Éric, le meurtrier, à la prison. Nous sommes deux experts désignés dans cette affaire et nous le verons séparément. Éric a 24 ans au moment où nous le rencontrons. Il est le cinquième d'une fratrie de cinq garçons qui se suivent à un an d'intervalle. Tous ont des prénoms à consonance bien française. Comme tous ses frères, il est né en France, mais il porte le nom de sa mère, une gitane d'origine allemande. Il hésite sur l'âge de cette dernière : 43 ans, dit-il à l'un de nous, 45, dit-il à l'autre. En fait, selon le dossier, elle est âgée de 46 ans. Il lui est très attaché : « J'étais le préféré, car j'étais le petit dernier. »

Éric se montre très réticent quand il s'agit de parler de son père qu'il n'a pas connu : « Ma mère n'en parlait pas beaucoup, dit-il, il est mort à l'âge de 50 ans, j'étais petit. » Il croit quand même savoir qu'il était gitan lui aussi, qu'il vendait des tissus sur les marchés, et qu'à la fin de sa vie, il ne vivait plus avec sa mère. Il ne sait pas pourquoi ni lui ni ses frères ne portent son nom.

Au premier expert rencontré, il assure qu'ils étaient les cinq du même père, mais il n'en sera plus du tout certain quand il abordera cette question avec le second expert. Un oncle maternel, qui porte le même prénom que l'aîné de la fratrie, semble s'être beaucoup occupé d'eux. Ils ont été élevés en tribu, la communauté comportait une vingtaine de caravanes pour une centaine de personnes et a vécu pour l'essentiel dans l'Est lyonnais.

Éric n'a fréquenté l'école primaire que pendant deux années. Il a le souvenir que l'institutrice l'avait relégué au fond de la classe et ne s'occupait pas de lui. Il ne sait ni lire ni écrire ni compter. Toute la tribu était spécialisée dans la récupération des vieux métaux. À partir de l'âge de 8 ans il accompagnera son oncle et aura comme fonction de garder le camion. Plus tard il travaillera avec lui.

Éric n'a que 17 ans quand il épouse une fille de son âge. Elle est issue d'une famille de Gitans, non pas allemands comme lui, mais tziganes. Il explique un peu gêné que « c'était un mariage un peu arrangé, comme c'est la coutume ». Il ajoute aussitôt qu'ils s'entendent bien, et, avec une pointe de fierté, il précise que sa femme est plus instruite que lui. Ils auront quatre fils, qui ont de 7 à 3 ans, dont les prénoms à consonance américaine sont visiblement tirés de séries télévisées. Il y a trois ans, le deuxième des garçons est décédé d'une mort subite du nourrisson. Il avait un an. Il est enterré au cimetière de Vaulx-en-Velin, et depuis sa mort, la famille n'a plus bougé de l'Est lyonnais « pour pouvoir aller au cimetière ».

Éric a été exempté de service militaire du fait de son illettrisme dont il a visiblement honte. Mais il a obtenu son permis de conduire.

### *Les faits*

Éric évoque les faits d'un air navré, sans culpabilité et avec calme : « Je m'amène à la station, je m'approche du guichet, il fallait payer d'avance. Il y avait cette personne à trois mètres, je l'avais pas vue... il vient et il me dit : "Tu me passes devant ! Il me sert moi !" Je lui dis que je suis pressé, il y a mon gamin... Il me dit : "J'en ai rien à foutre de ton gamin, ah ! ces Gitans ils se croient tout permis !" Il me traite de fils de pute, on a commencé à s'insulter : sale Gitan ! sale Arabe ! »

Suit le récit de la bagarre où Éric prend bien soin de se décrire en position d'agressé. Il insiste également sur le fait que son gosse pleurait : « J'ai eu peur pour lui, il y a pas longtemps je venais de perdre mon petit... l'autre a sorti le couteau et m'a mis un coup, j'avais peur qu'il me tue, j'ai pensé au bâton qui était dans le camion... je voulais lui faire peur, j'ai foutu un coup

sur la voiture. Le bâton m'a échappé des mains. Il m'a couru après. Trois fois, j'ai fait le tour de sa voiture, il avait le couteau... J'ai vu le manche dépasser, je l'ai pris le couteau... euh le bâton... Je l'ai touché. Je lui ai mis deux-trois coups. Il est tombé. Je lui ai pris le couteau, je l'ai jeté à trois-quatre mètres de lui. » Il ajoute : « Je suis parti en croyant l'avoir assommé, je ne suis pas un tueur. Six sept jours après j'ai su qu'il s'était passé ça. »

Pour expliquer son geste, Éric évoque plusieurs pistes : « J'avais bu de la bière (cinq-six canettes)... Je me suis défendu... J'ai eu très peur pour mon fils. » Il se sent responsable à « 50-50 », mais il ajoute aussitôt : « C'est sa faute à lui, le juge m'a dit que je me suis acharné, mais lui s'est acharné sur moi. » Il se fait même accusateur des trois témoins, qui, de derrière la vitre ont assisté à la scène : « Il n'y en a pas un qui est sorti pour nous séparer. » Il se lamente sur son sort et pleure en évoquant la dureté de la prison, la mort de son fils, celle d'un petit cousin... Il prend actuellement un traitement médicamenteux à base de tranquillisants.

L'examen du dossier montrera qu'Éric a beaucoup varié dans ses déclarations concernant les faits. Devant le juge, il n'a pas tenu tout à fait les mêmes propos que devant les policiers. Et à nous il donne encore une autre version dans laquelle il se positionne de façon appuyée et un peu maladroite en victime, tandis qu'il ne manifeste pas de culpabilité apparente, et qu'il n'a pas un mot de regret vis-à-vis de sa victime. Il en a un côté un peu agaçant dans le contact. Les dépositions des trois témoins (le caissier de la station-service et deux agents de surveillance qui, de passage, étaient venus passer un moment et boire une bière) seront elles aussi très divergentes : deux seront globalement à charge du « Gitan », le troisième accablant plutôt « le Maghrébin ».

### *Commentaires*

Penchons-nous d'abord sur le contexte familial d'origine d'Éric. Cet enfant n'est pas reconnu par son père, il n'en porte pas le nom et on ne lui a pratiquement pas parlé de lui. Un oncle maternel s'est un peu occupé de lui. Bref, on se trouve plongé dans une atmosphère de non reconnaissance et de secret de famille. Cinquième de cinq fils, Éric dit avoir été le préféré de sa mère... Carences au niveau paternel, investissement maternel particulier de ce petit dernier : n'y aurait-il pas là un cocktail propre à générer de la pathologie narcissique ?

Éric est le cinquième garçon d'une fratrie de cinq. On peut, sans grand risque de se tromper, imaginer que très tôt dans sa vie il a dû souffrir d'être contraint de passer après ses frères plus grands et plus forts que lui... Le sujet



narcissique n'aime pas attendre. Pour lui, passer après les autres équivaut vite à « passer pour un con ». Dans l'affaire actuelle, comme dans celle d'Edipe, le déclenchement meurtrier s'est produit à partir d'un problème de priorité.

D'autres éléments ont contribué à la fragilité narcissique d'Éric. Son illettrisme lui a sans doute pesé, pas tant pour son exemption d'un service militaire non investi, mais du fait de son mariage avec une femme plus instruite que lui. Mais c'est surtout la mort de son fils qui l'a atteint au plus profond de lui-même. Cette mort n'a pas manqué de lui renvoyer une image de père défaillant. Image insupportable pour lui qui n'avait pas eu de père.

Il convient également de se replacer dans le contexte social et culturel gitan d'Éric. Dans son milieu de ferrailleurs, la capacité de travail et la force physique sont très investies. Il s'agit aussi de ne pas se laisser impressionner. Un certain machisme est également de rigueur : la femme ne travaille pas et l'homme doit avoir une image « virile », il en va de son honneur. Enfin, comme dans toutes les minorités « regardées de travers » pour une raison ou pour une autre, on rencontre souvent chez les gitans une sensibilité narcissique particulière. Dans cette affaire, ce sont deux représentants de minorités mal-aimées qui se sont fait face : « Gitan » contre « Arabe »... En ce sens, ils ont pu fonctionner sur le mode du double narcissique, chacun se devant de dominer, voire d'humilier l'autre.

Le récit des faits par Éric est bien sûr à prendre avec circonspection. Très souvent il apparaît comme un plaidoyer *pro domo* comme une reconstruction dont la crédibilité psychologique n'est pas évidente. À l'entendre, il aurait été le misérable agressé, se défendant et défendant son fils, contre un méchant agresseur. Si son récit avait été conforté, il aurait pu apparaître comme s'étant trouvé en état de légitime défense, ou dans une problématique d'identification à l'agresseur : son lapsus où il mélangeait couteau et bâton allant dans ce sens... Mais les témoignages n'ont pas conforté sa thèse et le jour du procès, son avocat lui-même ne l'a pas suivi sur ce terrain.

### III. LES TRIBULATIONS D'UN ALGÉRIEN EN FRANCE : HISTOIRE D'AHMED

Abandonné par sa jeune épouse, M. Ahmed K... l'a abattue d'un coup de carabine alors qu'elle venait de lui annoncer son intention de faire vendre leur maison.

Nous sommes deux experts à le rencontrer dans le cadre d'une seconde expertise. Les premiers experts ayant rendu un rapport dans lequel M. K...

s'est senti traité en « Algérien attardé », son avocat a demandé et obtenu du juge d'instruction cette contre-expertise.

Le contact avec M. K... est un peu laborieux du fait de problèmes linguistiques : il met parfois du temps à comprendre ce qu'on lui dit et lui-même s'exprime dans un français basique et approximatif teinté d'un fort accent, ce qui le rend parfois difficile à suivre.

#### *Éléments biographiques.*

Troisième d'une fratrie de neuf enfants d'une famille algérienne, Ahmed K... est né en 1945 dans une grosse bourgade du Constantinois. Il a donc 53 ans quand nous le rencontrons. Il a gardé la nationalité algérienne et il est le seul de toute sa famille à vivre en France.

Son père, né en 1907, était jardinier. Il en fait une description à la fois pauvre et conventionnelle : « Bien, très gentil ». Sa mère, née en 1917, vit encore dans la maison familiale en Algérie : « Pareil, très gentille », dit-il d'elle. L'entente parentale est qualifiée de « très bonne ». La situation économique de la famille est également décrite sur ce mode : « On n'était pas pauvres, mais un peu juste. » Les neuf enfants se suivent à intervalles de deux ans. Viennent d'abord deux filles, puis Ahmed, ensuite une fille, un garçon, deux autres filles, un garçon et une dernière fille. Soit en tout six filles et trois garçons. Ahmed se montre peu prolixe sur son enfance. Mais il insiste sur le caractère religieux de sa famille. Toute la famille est pratiquante et lui-même a fréquenté l'école coranique de 8 à 14 ans.

Après l'âge de 14 ans il a travaillé avec son père, et il n'a pas fait de service militaire, étant considéré comme soutien de famille.

En 1966 – il a alors 21 ans –, il épouse une fille du village, de deux ans sa cadette. Ils ont deux filles : nées en 1967 et 1969. En 1970, soit à 25 ans, il arrive en France en laissant femme et enfants chez ses parents. Il espérait pouvoir faire venir sa famille dans un second temps, mais sa femme, suivant en cela l'avis de sa famille à elle, refuse de le suivre. « Elle ne voulait pas venir, moi je ne pouvais pas la forcer », dit-il laconiquement. En 1974 c'est le divorce. Détail intéressant : il n'a pas évoqué ce premier mariage, ni avec les premiers experts rencontrés ni avec le magistrat instructeur.

Sur le plan professionnel, il a d'abord travaillé dans la métallurgie et dans le bâtiment dans la région parisienne et la région lyonnaise, avant d'occuper un poste aux abattoirs de Lyon où son travail consiste à égorger bœufs, veaux et moutons selon le rituel musulman.

En 1983 il se remarie avec une jeune fille d'origine algérienne. Il a alors

38 ans et elle en a 22, ce qui leur fait seize années de différence. Elle travaille dans une usine de fournitures pour reins artificiels. Ils s'installent d'abord aux Minguettes à Vénissieux. Ils auront quatre enfants : deux fils et deux filles qui se suivent tous les deux ans comme dans sa propre fratrie.

Après treize ans de vie à la ZUP de Vénissieux, ils achètent une maison « dans un quartier tranquille » de la banlieue Est de Lyon. Visiblement cette nouvelle maison, qui leur permettait de fuir Vénissieux, a été très investie. Les faits surviennent environ deux ans après leur nouvelle installation.

### *Les faits*

Il en fait un récit chronologique en forme de plaidoyer *pro domo*. Se posant en mari trompé et en victime, il se veut logique et explicatif. Froid, visage sans expression, il parle sans affects particuliers, en ne verbalisant ni regrets ni culpabilité particulière.

Pour lui tout a commencé trois semaines avant les faits. Ce jour-là il aperçoit une 205 blanche devant son portail : « Le gars, grand, la quarantaine, avait l'air de se cacher. Il a vite démarré. Je l'ai suivi... J'ai trouvé ma femme sur le parking du supermarché. Elle m'a dit qu'elle le connaissait depuis quinze ans, elle m'a pas dit la vérité mais j'ai compris, elle ne voulait pas dire son nom mais j'ai compris. » Quand je lui demande ce qu'il avait compris il précise : « J'ai compris qu'elle avait couché avec lui », et il ajoute : « Dans ma tête, j'ai pensé au divorce, je laissais la maison à ma femme et à mes gosses, et je prenais un appartement ailleurs. »

Dix jours après ses soupçons se précisent : « Un soir à 17 heures ma femme m'a dit qu'elle allait à l'auto-école, elle a refusé que je l'emmène en voiture... J'ai réfléchi et je me suis dit qu'il y avait quelque chose... À 6 heures je vais à l'auto-école, elle était fermée. Je retourne à 7 heures, elle était toujours fermée... Elle rentre à 9 heures avec la 205 blanche avec le même gars... Je n'ai rien dit, je n'ai pas dit que j'étais passé à l'auto-école... Le lendemain le facteur passe, je trouve une lettre au nom de ma femme... La banque parle d'un découvert de 2 500 F. Je lui demande de s'expliquer : elle s'énerve, elle dit qu'elle a donné de l'argent à ses parents. Je ne suis pas d'accord... Je vais au marché : quand je reviens, elle n'est plus à la maison. Elle est partie chez ses parents à Vénissieux, son père me téléphone : ils sont là, elle est restée chez ses parents avec les enfants... Le lendemain elle est revenue avec notre fils aîné pour prendre des affaires. J'ai dit : "Où tu vas ?" Elle ne m'a pas écouté, elle a appelé un taxi... Deux jours après, normale-

ment les enfants devaient être à l'école : ils n'y étaient pas, j'ai porté plainte au commissariat... »

Il évoque le contexte du jour du drame, une semaine plus tard : « J'étais à la maison en arrêt de travail pour mon opération du canal carpien, elle est revenue, toujours avec notre fils aîné. Elle a ramassé des affaires. J'ai dit : "Laisse les enfants à la maison." Elle m'a répondu : "La maison va être saisie par la banque." Moi j'ai pris une carabine et j'ai tiré sur elle. Ma tête était vide complètement... »

Il enchaîne en évoquant une idée suicidaire : « La deuxième cartouche, elle était pour moi, dans ma bouche. Heureusement il n'y avait pas de cartouche... » et il se lamente aussitôt sur son sort, tout en accusant : « Moi j'ai tout perdu. Elle a tout foutu la maison en l'air... »

Interrogé sur d'éventuelles difficultés conjugales antérieures, sur la différence d'âge entre lui et son épouse, il se montre dénégateur : il n'y a jamais eu de problèmes dans leur couple, et, « c'est normal que l'homme soit plus vieux que la femme ». Il assure qu'il n'a jamais frappé sa femme.

En prison il est seul dans une cellule, à sa demande, car il ne fume pas et se plaint des fumeurs. Il n'a pas eu de visites et se plaint de ne pas avoir vu ses enfants depuis plusieurs mois. Il fait un cauchemar répétitif : « Je vois du monde autour, tout mélangé hommes et femmes, je suis au milieu, ils me regardent de travers, je ne les connais pas. » Il prend un traitement médicamenteux, mais il ne dort pas bien. Depuis qu'il est en détention, il a été opéré d'un syndrome bilatéral du canal carpien. Il s'agit d'une maladie professionnelle : il montre les cicatrices de l'opération et évoque la dureté de son travail qui lui occasionne également des rhumatismes dans les épaules.

Les éléments du dossier qui nous ont été communiqués font apparaître un portrait assez « moderne » de son épouse qui travaillait et se comportait en femme française émancipée. Il y est par ailleurs fortement question de mésentente et de violences dans le couple, et cela depuis très longtemps. Par contre, l'enquête n'a pas permis d'établir de façon formelle la tromperie alléguée par M. K...

### *Commentaires*

Ce qui frappe en premier lieu au contact de M. K... c'est son obsession à tout banaliser, à vouloir à tout prix présenter une bonne image, une bonne image de ses parents, de son couple, de lui. À l'entendre tout le monde est « très gentil » et tout a toujours été « normal ». Il semble dire en permanence :

« N'insistez pas, il n'y a rien à analyser »... « Pas de problème » pourrait être sa devise et pourtant des problèmes, il y en a eu, forcément.

Revenons à l'enfance et au contexte familial de M. K... Pour ses parents, élever une famille de neuf enfants avec des revenus de jardinier n'a sans doute pas été une mince affaire. Se retrouver avec deux fois plus de filles que de garçons a pu également être problématique pour le narcissisme de cette famille algérienne. Aîné des garçons arrivant après deux filles, devant une autre fille, Ahmed a probablement fait l'objet d'un investissement narcissique particulier.

Un élément biographique de taille ne nous apparaîtra que dans l'après-coup : alors que la guerre d'Algérie s'est déroulée pendant son adolescence, il n'en dira pas un mot et – force de la communauté du déni – personne ne pensera à le questionner à ce sujet.

Le départ pour la France, pays non musulman, n'a pas dû aller de soi pour cet ancien élève de l'école coranique. La raison économique évoquée est assez évidente mais les causes profondes de l'émigration sont souvent complexes et multiples, et Ahmed est le seul de sa famille à avoir fait cette démarche. On peut imaginer qu'il a fait un investissement ambivalent de la France, peut-être vécue comme le pays de l'abondance, mais aussi comme un lieu où l'on peut facilement perdre son âme.

L'échec de son premier mariage a dû constituer une profonde blessure narcissique pour M. K... Il en donne une version particulière : sa femme, soutenue en cela par sa famille, n'aurait pas voulu le suivre. Il ne pouvait pas la forcer, d'où le divorce... Très bien, mais il ne dit pas pourquoi au juste sa femme n'a pas voulu le suivre en France. Le problème était-il plutôt du côté de la France où de son côté à lui ? Ce n'est sans doute pas un hasard s'il n'a pas parlé de cet épisode de sa vie aux premiers experts et au magistrat instructeur.

Apparemment M. K... n'a pas été très pressé de se remarier car entre son divorce et son second mariage, il s'écoule presque dix ans... Ce second mariage avec une femme de seize ans de moins, bien plus proche par l'âge de sa fille aînée que de lui, n'aurait posé aucun problème.

En France depuis près de trente ans – il y a maintenant passé plus de la moitié de sa vie –, M. K... semble encore très accroché à la façon de vivre et de penser de son village d'Algérie. Son usage de la langue française est encore assez approximatif. Et alors que les étrangers qui vivent depuis longtemps sur le sol français choisissent souvent pour leurs enfants nés en France des prénoms mixtes, voire français, ses enfants à lui portent tous des prénoms algériens typés. Ils naissent tous les deux ans comme dans sa fratrie à lui... Le choix d'un travail en lien avec un rituel religieux musulman a probablement

été pour lui une façon de rester lié à ses origines, même si ce métier semble avoir été investi de façon assez ambivalente.

Dans le déterminisme de son passage à l'acte meurtrier, l'annonce par sa femme que la maison allait être vendue semble avoir été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Outre que cela répétait la blessure narcissique du lâchage par sa première femme (et de façon plus ancienne le lâchage par ses parents), cela signifiait pour lui, non seulement la perte de sa maison au sens concret, mais aussi et surtout l'effondrement de « la maison K... », avec l'éclatement de la famille et la disparition de tout ce pourquoi il s'était battu et avait durement travaillé dans le sang et la sueur depuis de nombreuses années.

Meurtri, « tué » par les propos de sa femme, incapable de contenir et de gérer cet affect, M. K... est devenu meurtrier de façon projective et évacuatrice, d'où son vécu de « tête vide » après les faits. Une personne moins fragile que lui se serait peut-être contentée d'une évacuation de l'affect seul par identification projective. Chez lui tout s'est passé comme s'il y avait eu équivalence entre meurtre symbolique et meurtre concret dans un système de retaliation.

Son cauchemar où il se voit au centre de personnes, hommes et femmes qu'il ne connaît pas et qui le regardent de travers, est intéressant à plus d'un titre. On peut y voir, après le vide du passage à l'acte, le retour de la persécution : les personnes qu'il ne connaît pas symbolisant les aspects méconnus et menaçants de lui-même. On peut également penser que le rêve possède un aspect transférentiel en mettant en scène les divers intervenants qui s'occupent de lui et par qui il se sent « regardé de travers », et qu'il préfigure son passage devant les assises. Enfin, on peut postuler que ce rêve témoigne également d'un essai de mise en route d'un travail psychique. Il faut rappeler que c'est bien lui qui a demandé cette nouvelle expertise. Au premier degré, il a fait cette requête pour des raisons narcissiques, mais il est possible de penser qu'en faisant cette demande il voulait également en savoir plus sur lui-même. La période de l'instruction est, comme son nom l'indique, un moment où l'on s'instruit, et pour la personne mise en examen un temps de ré-introjection.

#### IV. J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES : HISTOIRE DE ROGER

Abandonné par sa femme, en instance de divorce depuis quelques mois, Roger P..., 37 ans, reçoit pour la seconde partie des vacances de Noël son fils et sa fille, de 12 et 11 ans. C'est la première fois depuis la séparation qu'il

reçoit ses enfants à son domicile. Cette rencontre correspond aux dispositions prévues par l'ordonnance du juge aux Affaires familiales.

Alors qu'il devait les ramener chez leur mère pour le jour de l'an, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, il les abat avec une carabine 22 long rifle. Il se tire ensuite trois balles dans la tête : il en perdra un œil, mais il survivra à ses blessures.

Un peu plus d'un an après les faits, nous sommes deux experts à le rencontrer pour une seconde expertise. Le rapport du premier collègue d'experts ayant été jugé trop favorable à son égard, sa belle-famille, en tant que partie civile, a demandé et obtenu cette contre-expertise.

La quarantaine, taille moyenne, barbe, un œil de verre, rigidifié, figé, la bouche desséchée par une chimiothérapie à l'évidence importante, Roger P... nous répond d'une voix monocorde. Détaché de ses affects, il a quelque chose d'obsessionnel dans le contact.

### *Éléments biographiques*

Roger P... a passé son enfance dans un petit village d'Auvergne. Hors mariage et à l'âge de 18 ans, sa mère avait d'abord eu une fille d'un soldat de passage : « C'était la guerre, dit-il en parlant de sa mère, elle a toujours pensé à lui. C'est peut-être pour ça que ça ne collait pas avec mon père. Quand il l'a épousée, c'était une fille mère. » Ses parents avaient le même âge, ils se sont mariés à 20 ans. Ensemble, ils ont eu sept autres enfants qui se suivent tous les deux-trois ans, Roger arrivant en cinquième position : « Il n'y avait pas la pilule de ce temps-là », commente-t-il d'un ton laconique.

Son père était cantonnier à la SNCF. Buveur, fumeur, dur, il battait femme et enfants : « Plus d'une fois j'ai pleuré parce qu'il battait ma mère, elle criait aussi au lieu de se taire. Ils se battaient : des fois c'était l'affolement, tout le monde sortait dehors. »

La mère de Roger travaillait comme ouvrière et, en plus de son travail, elle faisait la cuisine pour les patrons de l'usine qui l'employait : « J'ai souffert de ne pas avoir eu de mère qui s'occupe de moi. Elle travaillait beaucoup pour gagner de l'argent, on ne la voyait pas souvent. À la maison on était délaissés, on faisait ce qu'on voulait... Il n'y avait pas d'argent et pas de vacances. Les vacances, on allait travailler à la ferme des grands-parents paternels. Ma grand-mère buvait. »

La fratrie se compose de cinq fils et de trois filles : la fille du soldat de passage déjà citée, une autre fille, trois garçons, puis Roger, et une fille et un garçon.

Roger avait 10 ans quand sa mère a demandé le divorce. Elle ira habiter dans une HLM d'une petite ville voisine avec ses enfants. Elle n'aura pas d'autre compagnon tandis que son père vivra avec une autre femme. Au moment du divorce, les enfants ont pris parti pour leur mère contre leur père qu'ils ne voyaient plus. Roger sera le seul, bien que se sentant très proche de sa mère, à rendre visite à son père.

Élève médiocre, Roger rêvait de devenir cuisinier. Il a été orienté à l'issue de sa cinquième vers un établissement professionnel où il a préparé, et obtenu, un CAP de mécanique en trois ans.

Il va effectuer son service militaire à Pau dans un régiment de parachutistes. Pour cela il avait suivi un entraînement préalable et il était volontaire : « Je voulais sortir de mon milieu, j'étais assez naïf et un peu simplet... l'armée m'a ouvert un peu. » Il a été très bien noté et est devenu sergent d'instruction : « J'étais très discipliné, assez dur, mais correct. »

Après son retour à la vie civile, l'un de ses frères lui trouve un poste de peintre en bâtiment dans la région lyonnaise. Il ne cessera d'exercer ce métier par la suite, en se montrant très fidèle à ses employeurs.

À la même époque, il épouse Brigitte. Il l'avait connue quand il avait 10 ans, au moment où ils avaient déménagé en HLM. Un an de moins que lui, elle était une fille de voisins. À 17 ans, ils étaient copain-copine. À 18 ans ils avaient leurs premières relations sexuelles. Brigitte prenait la pilule, elle était sa première fille. Le père de Brigitte, petit cadre, qui plus tard installera sa famille dans une maison pour laquelle il s'endettera, n'était pas très d'accord et regardait Roger avec froideur et de haut : sa fille, elle, avait le bac... Mais sa mère le considérait mieux. Le mariage a lieu peu après le retour du service militaire et la dynamique du couple s'est faite sur un mode particulier : « J'ai pris, dit-il, ma femme un peu comme ma mère, elle me réconfortait. » Ils s'installent dans un studio, puis dans une HLM. Au départ il est le seul à travailler, puis elle trouvera des places de vendeuse. Pendant deux ans tout va apparemment bien : « Je l'aimais comme un fou, comme un enfant aime sa mère. »

Après deux ans de mariage ils achètent une maison dans la banlieue de Lyon et décident d'avoir leur premier enfant : un fils, bientôt suivi, treize mois après, par une fille. La vie devient difficile. Brigitte rencontre des problèmes de santé qui lui valent quinze jours d'hôpital à la fin de sa seconde grossesse, tandis qu'au moment de la naissance de sa sœur, leur fils tombe sur la tête, et se retrouve pour plusieurs semaines à l'hôpital où il contracte une infection nosocomiale due à un staphylocoque doré. En plus, il y avait « les frais de la maison ». Roger P... se met à déprimer, mais il continue son travail comme si de rien n'était. Il n'est pas question pour lui de consulter un médecin.



Au bout de six années de mariage, alors que le père de Roger P... meurt d'une cirrhose du foie, le couple connaît « une grave crise de confiance » du fait, selon lui, de la mauvaise gestion des finances du ménage par son épouse : « Au début ma femme avait la gestion totale... Un jour j'ai découvert qu'elle me faisait des crédits : j'ai fouillé la maison, j'ai découvert des choses faites en cachette. Elle cachait des feuilles de maladie... Je me suis mis en colère. À partir de ça on a fait comptes à part. Elle touchait les revenus des enfants et moi je me suis chargé de la gestion de la famille... Chacun avait son courrier, ça a mieux marché... »

Mais quelque temps après il découvre que sa femme avait à nouveau fait plusieurs crédits à son insu. Il se renseigne auprès des banques et il s'aperçoit qu'elle a imité sa signature. Il consulte un avocat pour connaître sa situation juridique : il est co-responsable car ils sont mariés sous le régime de la communauté... « J'ai été très dur avec elle, reconnaît-il, j'ai détruit toutes ses cartes bancaires, son permis de conduire et la carte grise de la voiture... J'ai voulu vendre la voiture avec tous les oiseaux et poissons de la maison (elle avait acheté – source de disputes –, deux cages d'oiseaux et un gros aquarium)... Là je la considérais comme une petite fille qu'il fallait guider sur son chemin... »

Il rembourse les crédits, mais il n'y a plus de vie de couple : « Elle était plus froide au lit, elle ne m'a plus aimé. J'étais comme un père pour elle et elle en avait déjà un. » Il trouve bien une lettre cachée sous le matelas, lettre où elle lui annonce qu'elle le quitte, mais elle ne lui en parle pas et une année entière se passe dans ce climat de non-dit.

Mais un soir, quand il rentre du travail, c'est la stupéfaction : « Elle avait démenagé la petite moitié des affaires. Elle avait laissé une lettre disant qu'elle me contacterait par son avocat... Ma maison était tout en l'air. Elle avait pris les enfants et le chien et le chat (*sic*)... J'ai téléphoné à la banque : elle avait débité notre compte joint... »

Il reste deux mois sans nouvelles. Puis il apprend que sa femme est retournée vivre « dans les HLM » en Auvergne. Il accepte le divorce à l'amiable qui lui est proposé et ils passent une première fois devant le juge aux Affaires familiales. Sa femme et ses enfants vivent maintenant à quatre heures de route. Il voit ses enfants dans sa famille, en Auvergne, environ une fois par mois.

### *Les faits*

Après six mois de ce régime arrivent les fêtes de fin d'année. Pour la première fois, il reçoit ses enfants dans sa maison. Il en a la garde pendant une semaine et doit les ramener à leur mère pour le jour de l'an. « J'avais décidé

de profiter pleinement de mes enfants, explique-t-il, j'avais fait un planning, en allant manger chez des voisins ou des amis. Mais, à mesure que le temps passait, j'avais de plus en plus les idées noires. Je pensais à la vie de mon enfance à 11-12 ans : ils étaient dans la même situation que moi à cet âge-là. Je les voyais malheureux et ils étaient beaucoup laissés à l'abandon comme moi. Je ne voulais pas qu'ils souffrent, je les aimais tant... Je voulais me tuer, j'étais moins rentable au travail. Mon contremaître m'avait fait des menaces : si je ne travaillais pas plus, il divorcerait d'avec moi comme j'avais divorcé d'avec ma femme. Je voyais arriver le chômage, mes enfants allaient mal me considérer... Moi j'ai jugé mon père à cet âge-là. Mes parents je les ai jugés durement. Je ne disais pas bonjour à mon père quand je passais devant lui. Je faisais comme les grands. On a refoulé mon père, j'avais peur qu'il m'arrive la même chose. »

Il poursuit, d'une voix monocorde : « Le soir du premier de l'An, j'ai mangé devant la télévision. À 1 heure du matin, en faisant la vaisselle, je voyais tout en noir. J'ai fait un tour dehors, mais ça ne m'a pas changé les idées... À 2 heures du matin j'ai décidé de les emporter avec moi. Mon fils en premier, un coup dans la tempe, il dormait. Avant, j'avais regardé des albums photos, ça m'attristait de plus en plus. Je me suis dit : elle a voulu détruire ma famille, alors c'est moi qui vais la détruire... Je suis monté dans la chambre de ma fille, elle dormait, j'ai tiré sur elle. Je pleurais, j'étais fou. Après je me suis mis trois balles dans la tête... Au troisième coup, j'ai entendu mon fils qui se plaignait. J'avais cru qu'il était mort. En l'entendant respirer, j'ai complètement changé d'esprit. J'ai voulu le sauver. En fait, c'est lui qui m'a sauvé la vie... J'ai appelé le 15 en rampant. La première fois on ne m'a pas cru... C'était affreux, je ne sais pas comment j'ai pu faire ça... »

#### *Commentaires*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. P... ne dresse pas un tableau bien rose du milieu familial de son enfance. Sa mère est « une fille mère », à coup sûr une très mauvaise image de marque dans un petit village d'Auvergne de l'après-guerre. La référence au « soldat de passage » n'était sans doute pas très valorisante ! Certes, elle travaille beaucoup, mais c'est au service de l'argent, qui manque de façon chronique, et au détriment de ses enfants... L'image du père de Roger n'est pas très brillante non plus. Fils d'une alcoolique, buveur, fumeur, dur, frappeur, il a tout pour déplaire. Ce sont donc deux carencés narcissiques qui se mettent en ménage. Selon Roger, ils vont faire toute une ribambelle d'enfants, non pas parce qu'ils les aiment,

mais « parce qu'il n'y avait pas la pilule de ce temps-là ». Ce qui n'est pas très gratifiant non plus pour le narcissisme de base...

Après le divorce de ses parents, survenu quand Roger avait 10 ans, sans que l'on en sache bien la raison, il a été assez longtemps le seul des enfants à garder un lien avec le père. On peut penser qu'il s'est trouvé en position de messager, de *go between*, entre ses deux parents, position qui lui a peut-être coûté cher psychologiquement, car dans ces circonstances les enfants servent souvent de réceptacle aux projections parentales, et ils ne sont plus protégés par l'habituel clivage bon-méchant. Il est intéressant de noter que Roger semble avoir hésité entre identification féminine – il voulait devenir cuisinier comme sa mère dont c'était le second métier –, et identification masculine, quand il a demandé à faire son service militaire dans les parachutistes, un régiment « dur » à image très virile et valorisée. Cette dureté renvoyait certes à celle du père, mais l'image du soldat renvoyait peut-être surtout au premier homme, resté idéalisé, de sa mère.

Le choix de Brigitte s'inscrit dans une problématique complexe. Brigitte, sa petite voisine des HLM, c'est un peu son double au féminin. Mais pas tout à fait. Elle a son bac. Son père avait des velléités d'ascension sociale et ses parents avaient quitté leur HLM pour une maison... Au départ, Brigitte, aux yeux de Roger, c'est la fille des voisins idéalisés, et, à travers elle, il pouvait espérer redorer son blason narcissique. Mais, outre le décalage social et éducatif qui font de Brigitte une fille presque « trop bien pour lui », il y a surtout un décalage sur le plan de son positionnement affectif. « C'était un peu comme ma mère, elle me reconfortait », reconnaît-il lui-même.

Dans ce contexte, l'épreuve de la parentalité ne pouvait être que problématique pour Roger. Lui qui faisait le complexe HLM, il se croit alors obligé, une fois devenu père, d'acheter une maison, s'identifiant probablement alors à son beau-père. Et, tout comme lui, il va s'endetter. Sauf qu'en confiant la gestion du porte-monnaie à son épouse, il se replace dans une position infantile de petit garçon dont la mère rencontre des problèmes d'argent insolubles. À l'entendre, les seuls problèmes de son couple étaient des problèmes d'argent. Tout serait parti de là et, à certains moments des entretiens, il nous a d'ailleurs parlé comme si nous étions des banquiers... En fait, on voit bien qu'à travers l'argent c'est autre chose qui se joue pour lui : sa position d'enfant de sa femme a été fortement mise à mal du fait de la naissance de ses enfants. Il se sent ruiné. Il va alors essayer d'inverser la problématique en jouant au papa dur d'une petite fille. Mais le départ de sa femme va rapidement mettre fin à cette tentative.

Ce qu'il dit alors mérite attention : « Ma maison était tout en l'air... elle a pris les enfants et le chien et le chat... j'ai téléphoné à la banque. Elle avait

débité notre compte joint. » À l'image de la maison ou du compte en banque, qui représentent son monde interne, il se sent bouleversé, vidé de sa substance, ruiné. Les personnes, les animaux, les objets, le compte en banque, tout est mis sur le même plan. Ce sont autant de parties de lui-même dont il se sent amputé dans un système où l'altérité n'a plus cours. Quand il veut « emmener les enfants avec lui », Roger P... ne fait plus bien le distinguo entre lui et les siens. Ses enfant sont davantage vécus comme des prolongements de lui-même que comme des personnes distinctes. Il les « emporte » comme il emporterait des meubles lui appartenant. Son fantasme de départ « en emportant » renvoie, en l'inversant, à celui de sa femme qui, en partant de la maison, avait « pris les enfants, le chien et le chat »...

Roger donne trois pistes pour analyser son passage à l'acte meurtrier et suicidaire : une thèse « altruiste », une problématique de vengeance, et surtout la crainte du jugement de ses enfants.

Sa thèse « altruiste » peut se résumer ainsi : ses enfants allaient souffrir. Lui qui était passé par là savait à quel point cette souffrance risquait d'être intolérable. Il les aimait trop pour supporter l'idée de leur souffrance et tout, y compris leur mort, était préférable. Cette « explication » correspond surtout à une rationalisation.

La problématique de vengeance : en grande partie niée au moment de l'instruction, selon les éléments du dossier qui nous ont été transmis, il l'évoque à un moment de l'entretien, en parlant de sa femme : « Je me suis dit : elle a voulu détruire ma famille, alors c'est moi qui vais la détruire. » Dans cette optique les enfants sont vécus comme des prolongements de son épouse. À ce moment-là ce n'est donc pas tant eux qu'il veut atteindre que sa femme à travers eux.

C'est quand il parle de la crainte du jugement de ses enfants que Roger P... se montre le plus convaincant : « ... Mes enfants allaient mal me considérer... Moi j'ai jugé mon père à cet âge-là. Mes parents je les ai jugés durement. Je ne disais pas bonjour à mon père quand je passais devant lui. Je faisais comme les grands. On a refoulé mon père, j'avais peur qu'il m'arrive la même chose... » Vont dans le même sens les déclarations de son ex-épouse au juge d'instruction. En évoquant l'ambiance familiale qui a précédé son départ de la maison, elle déclarait notamment : « ... Mes enfants n'y tenaient plus non plus. À cette époque, notre fils m'avait dit : "Un jour je prendrai le fusil et je lui tirerai dessus". »

On voit clairement que ce qui est alors vécu comme ce qui peut arriver de pire à un homme, c'est une condamnation, un bannissement venant de la part de ses propres enfants. Roger P... n'ayant pas pu négocier son complexe d'Édipe, ses pulsions parricides sont restées intactes et il les a projetées sur

ses enfants. Il s'est retrouvé plongé dans une problématique « à la Laïos » dans laquelle, pour éviter d'être condamné par ses enfants, il semble préventivement préférable de les faire mourir. Sa théorie « altruiste » peut être comprise comme une rationalisation de cette problématique.

#### CONCLUSION

L'identification projective kleinienne peut être comprise comme une sorte de passage à l'acte psychique. Dans ce système de fonctionnement, une personne qui se sent par exemple déprimée va en rencontrer une autre et faire en sorte de lui injecter en totalité ou en partie sa dépression. Cette opération implique qu'il y ait deux contenants avec passage de matériel psychique d'une personne à l'autre.

Ainsi, une personne blessée et meurtrie narcissiquement qui se défend sur le mode de l'identification projective va en rencontrer une autre, qui, touchée dans son psychisme, va se sentir à son tour blessée et meurtrie. Par contre, si cette même personne blessée et meurtrie narcissiquement commet un passage à l'acte criminel, la victime ne sera pas seulement touchée dans son psychisme, elle le sera d'abord, et de façon très concrète, dans son corps. Elle sera l'objet d'un meurtre ou d'une blessure physique. À mon avis, on peut dire que d'une certaine façon le passage à l'acte criminel correspond à une « identification projective opératoire », cette sortie du psychique en faveur du corporel concret pouvant être vue comme une sorte d'échec de l'identification projective « ordinaire ». Tout se passe comme si les pulsions meurtrières, faute d'être contenues, et au moins partiellement élaborées et symbolisées, ne pouvaient qu'être expulsées et mises en acte.

Si Œdipe, meurtri et blessé narcissiquement, s'était limité à un fonctionnement par identification projective ordinaire, il aurait pu faire peur à Laïos, le blesser narcissiquement, le laisser pantois et meurtri dans son âme. Mais, comme le dit le texte, « il n'en a pas été quitte au même prix ». Laïos a bel et bien été tué, « meurtri » concrètement.

À travers, notamment, *Œdipe Roi*, Sophocle a magnifiquement décrit les liens entre fragilité narcissique et passage à l'acte criminel. Il a également bien mis en évidence la surdétermination et l'alchimie complexe du passage à l'acte meurtrier. Car s'il faut très peu de temps pour commettre un crime de sang, il en faut beaucoup pour « faire » un criminel qui apparaît composé de strates et d'un tissu d'éléments complexes et disparates. Je dirais en simplifiant que,

dans le cas d'Œdipe, Sophocle nous montre bien les différents niveaux du personnage avec leurs déterminants.

Si l'on voulait résumer la psychologie du drame, on pourrait l'éclairer de plusieurs façons selon le niveau de focalisation adopté :

— Une description qui s'en tiendrait au niveau événementiel, superficiel et immédiat, résumerait l'affaire en une seule phrase : « Pour un problème de priorité Œdipe tue quatre personnes. »

— Une analyse plus circonstancielle pourrait écrire de façon plus nuancée : « Un jeune homme en pleine crise tue quatre personnes. Apparemment il s'agirait d'un banal problème de priorité. Mais récemment on avait remarqué qu'il présentait une certaine nervosité : il s'était montré irascible au cours d'un repas, et il se plaignait d'une impossibilité de dialogue vrai avec ses parents. Il venait de consulter un oracle. Par ailleurs il semblerait que l'équipage rencontré s'était montré arrogant à son encontre. »

— Un niveau plus profond d'analyse mettrait l'accent sur les antécédents d'Œdipe, enfant adopté et maintenu dans l'ignorance de ses origines. Il mettrait l'accent sur les stigmates présents au niveau des pieds, rappel de la tentative d'infanticide de la part de ses parents naturels, et il ferait le lien entre ces anciennes plaies et celles plus immédiates, à la tête, infligées par Laïos. Les plaies physiques renvoyant au plaies psychiques.

— Enfin, un niveau transgénérationnel se pencherait sur les quatre parents d'Œdipe avec leurs craintes, leurs manques, leurs désirs. Œdipe en a hérité d'une manière ou d'une autre. Il faut trois générations pour faire un gentleman ou un psychotique, dit-on. Il en faut autant pour faire un criminel.

J'ai essayé de montrer comment Éric, Ahmed, et Roger avaient, à l'issue d'un cheminement compliqué et douloureux, rencontré, eux aussi, leur destin. Un jour maudit de leur vie.

Denis Toutenu  
21, place Carnot  
69002 Lyon

Remerciements : je tiens à exprimer ma gratitude envers mes co-experts dans ces affaires, les D<sup>s</sup> Agnès Peyramond et Daniel Settelen, ainsi qu'à mes collègues du Groupe lyonnais de psychanalyse participant au groupe de travail sur l'approche psychanalytique des comportements criminels.